CANTLEY

# AVIS PUBLIC

**Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim**

QUE conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*, le rapport de l'auditeur indépendant de la Municipalité de Cantley sur le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 sera déposé lors de la séance du conseil qui aura lieu le 8 mai 2018 à 19h.

DONNÉ à Cantley, ce 26 avril 2018.

_____
Philippe Millette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Philippe Millette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Cantley, certifie par la présente que le présent avis public concernant le rapport de l'auditeur indépendant de la Municipalité de Cantley sur le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 est affiché aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Cantley, ce 26 avril 2018.

_____
Philippe Millette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim